



Ensemble pour l'Avenir

### **Présents**

Président : M. LEYGE Marc.

MM. BLATT Daniel – BOUDET Alexandre – CHASTANG Damien (*visio*) – DECHERF Damien – FARGES Claude – TREMOUILLE Serge (*visio*).

### **Assiste**

M. BESSE Franck.

### **Excusés**

Mme TRONCHE Adeline – M. DA SILVA Alexandre.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel (Article 35 des RG du District de Football de la Corrèze) dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupe.

## **1/ APPROBATION DU PV DU 25 NOVEMBRE 2024**

Le PV de la dernière réunion de la commission est approuvé à l'unanimité.

## **2/ FORFAITS**

### **Départemental 4**

Match 28965713 – Forfait AS MEYSSAC 2, le club sera débité de la somme de 30€.

Match 28965714 – Forfait AS MEYSSAC 2, le club sera débité de la somme de 30€.

Match 28965710 – Forfait ES NONARDS ALTILLAC 3, le club sera débité de la somme de 30€.

Match 28959232 – Forfait MONTAIGNAC ROSIERS 2, le club sera débité de la somme de 30€.

### **U18F**

Match 29889181 – Forfait ES USSEL, le club sera débité de la somme de 30€.

Match 29889187 – Forfait ES USSEL, le club sera débité de la somme de 30€.

Match 29889184 – Forfait FC SABLAT MARCILLAC, le club sera débité de la somme de 30€.

### **U17**

Match 29773002 – Forfait LARCHE ENTENTE, le club sera débité de la somme de 30€.

Match 29448817 – Forfait JS VEZERE ARDOISE 2, le club sera débité de la somme de 30€.

Match 53035033 – Forfait ENTENTE DU BARREAU 3, le club sera débité de la somme de 30€.

### **U15F**

Match 29622770 – Forfait ES USSEL, le club sera débité de la somme de 30€.

### **U13F**

Match 29624955 – Forfait ES USSEL, le club sera débité de la somme de 30€.

Match 29624963 – Forfait ES USSEL, le club sera débité de la somme de 30€.



Ensemble pour l'Avenir

### **U13**

Match 29451364 – Forfait ENTENTE DU BARREAU 3, le club sera débité de la somme de 30€.  
Match 29440679 – Forfait AS JUGEALS NOAILLES, le club sera débité de la somme de 30€.  
Match 30097873 – Forfait AS JUGEALS NOAILLES, le club sera débité de la somme de 30€.  
Match 29475784 – Forfait FC COSNAC 2, le club sera débité de la somme de 30€.

### **Futsal Seniors**

Match 29826471 – Forfait AS ST MARTIAL, le club sera débité de la somme de 30€.  
Match 29826504 – Forfait AS ST MARTIAL, le club sera débité de la somme de 30€.  
Match 29826460 – Forfait ASF BRIVE CHAPELIES, le club sera débité de la somme de 30€.

## **3/ FORFAIT GENERAL**

### **U18F**

Forfait général du FC SRALAT MARCILLAC, le club sera débité de la somme de 100€.

## **4/ FEUILLES DE MATCH HORS-DELAI**

### **Départemental 1**

Match 28856861 – AS ST PANTALEON sera débité de la somme de 25€.

## **5/ FEUILLES DE MATCH NON-INFORMATISEES**

### **Départemental 4**

Match 28965716 – SS STE FEREOLE sera débité de la somme de 25€.  
Match 28959189 – AS USSEL PORTUGAIS sera débité de la somme de 25€.  
Match 28959241 – AS AIX sera débité de la somme de 25€.

### **U18F**

Match 29889178 – AS AMBAZAC sera débité de la somme de 25€.  
Match 29889182 – ESA BRIVE sera débité de la somme de 25€.

### **U13**

Match 29451356 – AS ST PANTALEON sera débité de la somme de 25€.  
Match 29624897 – SC VERNEUIL SUR VIENNE sera débité de la somme de 25€.

### **Futsal Seniors**

Match 29826455 – MONTAIGNAC ROSIERS sera débité de la somme de 25€.  
Match 29826501 – ASF BRIVE CHAPELIES sera débité de la somme de 25€.



Ensemble pour l'Avenir

### 6/ DEMANDES DE MODIFICATION

*La commission rappelle que les frais liés aux demandes de modification ne sont pas des amendes, simplement des frais administratifs qui résultent du travail de modification et d'information pour chaque demande. Les demandes de modification (horaire, terrain) effectuées dans les délais (4 jours avant la rencontre) via la procédure officielle Footclubs ne sont pas facturées aux clubs.*

#### **Départemental 4**

Match 28959242 – Modification d'horaire hors-délai, AS ST MARTIAL sera débité de la somme de 5€.

#### **U18F**

Match 29889175 – Modification de date hors-délai, LIMOGES AVENIR FOOT sera débité de la somme de 15€.

#### **U13**

Match 30097828 – Modification d'horaire hors-délai, ASPO BRIVE sera débité de la somme de 5€.

### 7/ DOSSIERS DIVERS

#### **Match U17 D1 – ENTENTE DU BARREAU 2 / ASPO BRIVE du 07/12/2024**

Arrêté municipal transmis à 13h30 pour une rencontre à 15h00. Néanmoins, un contact téléphonique avait été pris en amont mais le nombre important de matchs à reporter n'a pas permis d'informer l'arbitre à temps et il s'est déplacé.

Les frais de l'arbitre seront réglés par le District de Football de la Corrèze.

#### **Match Futsal Seniors – AS MARCILLAC CLERGOUX / AS ST MARTIAL du 04/12/2024**

Forfait de l'AS Martial déclaré le jour même du match. Bien que reçu par la commission, l'arbitre n'a pas été prévenu et s'est déplacé.

Les frais de l'arbitre seront réglés par le District de Football de la Corrèze.

### 8/ PROGRAMMATION DES MATCHS DEPARTEMENTAUX EN RETARD

La commission procède à la programmation des matchs en retard. La liste sera envoyée aux clubs concernés.

### 9/ LIEUX DES FINALES 2024/2025

La commission étudie les propositions spontanées des clubs et les possibilités en fonction des saisons précédentes. Une liste de terrains est déterminée et les clubs concernés seront contactés pour savoir s'ils peuvent accueillir une finale.

Les membres s'accordent sur la nécessité de prévoir un « plan B » pour chaque finale en cas de d'indisponibilité de dernière minute du terrain choisi en n°1.

La commission soumettra ses propositions au Comité de Direction du 10/04/2025.



Ensemble pour l'Avenir

### 10/ TIRAGES DES COUPES DEPARTEMENTALES

La commission procède aux tirages au sort des cinq coupes départementales qui ont un tour programmé les 02 et 15 février 2025.

#### **Coupe Maurice Leblanc – Tour 1**

- 01/02/2025 Ste Fereole Ss 2 - Marcillac Clergoux
- 02/02/2025 Objat Fc - Donzenac Us 2
- 02/02/2025 Larche La Feuillade Mansac O 2 - Meymac Ca 2
- 02/02/2025 St Angel Fc - Beynat Lanteuil Fc 2
- 02/02/2025 Brive Mahorais Apcs - St Germain Frep
- 02/02/2025 Entente Sr3v 2 - Auvezere Mayne Fc 2
- 02/02/2025 Allasac St Viance Fc - Tulle Foot Corrèze 4
- 02/02/2025 Cornil Ste Fortunade Fc 2 - Favars St Mexant Fc
- 02/02/2025 Maussac As - Jugeals Noailles As 2
- 02/02/2025 Brive Chapelies Asf - Malemort Asv 2
- 02/02/2025 Le Lonzac Us - St Pantaleon As 3

#### **Coupe des Communes – Tour 1**

En raison du match en retard de Coupe de la Corrèze ES Soursac / US Donzenac reprogrammé au 02/02/2025, la commission est contrainte d'attendre ce résultat pour effectuer le tirage. En effet, si l'ES Soursac se qualifie pour les 16<sup>èmes</sup> de finale de la Coupe de la Corrèze, elle ne pourra plus participer à la Coupe des Communes.

**La commission décide donc de reporter le Tour 1 (initialement prévu le 02/02/2025) au week-end du 23/02/2025.**

Le tirage au sort sera effectué lors d'une réunion de la semaine 06 (du 03 au 09/02/2025).

#### **Challenge des Réserves – 16<sup>ème</sup> de finale**

- 01/02/2025 Brignac Ca 2 - Perpezac Sadroc E 2
- 01/02/2025 Allasac Stviance Fc 2 - Nonards Altillac Es 2
- 02/02/2025 Marcillac Clergoux 2 - St Germain Frep 2
- 02/02/2025 Soursac Es 2 - Vitrac Corrèze As 2
- 02/02/2025 Brive Chapelies Asf 2 - Le Lonzac Us 2
- 02/02/2025 Brive Portugais Es 2 - Chamboulive Ca 2
- 02/02/2025 Meyssac As 2 - Objat Fc 2
- 02/02/2025 Seilhac As 2 - Argentat Fc 2
- 02/02/2025 Brive Aspo 2 - Favars St Mexant Fc 2
- 02/02/2025 Montaignac Rosiers 2 - Troche Vigeois E 2
- 02/02/2025 Cosnac Fc 2 - Varetz Ac 2
- 02/02/2025 St Martial As 2 - Ussel Es 2
- 02/02/2025 Entente Sr3v 3 - Beynat Lanteuil Fc 3
- 02/02/2025 Brive Mahorais Apcs 2 - St Clement Us 2
- 02/02/2025 Ste Fereole Ss 3 - St Hilaire Venarsal 2
- 02/02/2025 Auvezere Mayne Fc 3 - Ussel Turcs As 2



Ensemble pour l'Avenir

### **Trophée Féminin – Tour 1**

- 02/02/2025 Donzenac Us - Marcillac Clergoux As
- 02/02/2025 Argentat Fc - Seilhac As
- 02/02/2025 Larche La Feuill Ma O - Perpezac Sadroc E

### **Coupe de la Corrèze U17 – ¼ de finale**

- 15/02/2025 Larche Entente - Entente Du Barreau 2
- 15/02/2025 Ajax - Entente Des Vergers
- 15/02/2025 Js Vezere Ardoise - Nonards Entente **ou** Malemort Asv - Js Vezere Ardoise
- 15/02/2025 Tulle Vitrac - Ent Haute Corrèze **ou** Brive Aspo - Tulle Vitrac

### **Coupe de la Corrèze U15 – ¼ de finale**

- 15/02/2025 Malemort Asv 1 - Varetz Ac **ou** Beynat Lanteuil Ent
- 15/02/2025 Cosnac Fc - Ajax
- 15/02/2025 Ollfm Cublac - Brive Esa 3
- 15/02/2025 Jugeals Noailles As - Ent Haute Corrèze

En dehors du Tour 1 de la Coupe des Communes, les prochains tirages auront lieu en présence des clubs chez des Partenaires du District de Football de la Corrèze.

Prochaine réunion programmée au 03/03/2025 à 16h00.

Fin de la réunion à 17h45.

L'Agent de Développement  
Franck BESSE

Le Président de la commission  
Marc LEYGE